

A.I.P.R.

Formation préparatoire à l'habilitation CONCEPTEUR

Équipement de travail

Compétences visées

. Sensibiliser les personnels aux risques encourus lorsqu'ils interviennent à proximité de réseaux enterrés ou aériens et leur permettre d'obtenir l'Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux délivrée par leur employeur.

Objectifs

- **Acquérir ou Mettre à jour** ses connaissances sur la réglementation DT-DICT
- **S'approprier** le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux.
- **Comprendre** les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires

Programme

A. Contenu Programme Encadrant

Contexte et réglementation
La mise en œuvre du chantier
Savoir préparer son intervention
Travailler à proximité des réseaux
En cas d'anomalies

B. Complément spécifique Concepteur

1. Procédures pour le responsable de projet avant chantier
 - Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
 - Formulaire DT : Guichet Unique et projet
 - Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge
 - Compétences des personnels
2. Procédure exécutants avant les chantiers
 - Formulaire DICT
 - Analyse des réponses du DCE et du marché
 - Compétences des personnels
 - Application du Guide technique
 - Lectures des indices et affleurant
 - Travaux sans tranchée
3. Procédures et actions à réaliser en cours de chantier
 - Constat d'arrêt ou de sursis
 - Constat de dommage
 - Opérations sur chantiers

Évaluation

Examen final par QCM sur plateforme de l'état (MEEM)

Formation Inter ou Intra Entreprise

Durée : 1 à 2 jours – 7h00 à 14h *
(Dont 1h de test)

Maintien des acquis : Tous les 5 ans

Effectif par session : Maxi 10

Moyens

- Présentation didactique
- Échanges de pratiques
- Poste informatique individuel pour l'évaluation finale.

Public Concerné

Salarié ou agent du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

Prérequis

Savoir lire, écrire, et parler la langue française
. Mac: Être titulaire d'une précédente attestation de réussite au test AIPR Concepteur

Règlementation

. Textes en vigueur
. Arrêté du 22 Décembre 2015

Tarifs

. Nous consulter
. Tests en compléments ou sec possibles

Commentaires

. Remise d'une attestation de formation individuelle en fin de session et d'une attestation de réussite ou d'échec au test

*Durée de la Formation variable selon le niveau des participants

. Intervenant spécialisé en Prévention des Risques Professionnels et Santé Sécurité au Travail et membre du réseau prévention

